

GEL DES TAUX DE TAXATION 2018



Mesdames, Messieurs,

Pour un deuxième mandat, le conseil municipal souhaite poursuivre sa volonté d'offrir des services qui répondent aux besoins et aux attentes des citoyens. Cette réflexion prend forme avec le maintien du gel des taux de taxation foncière 2018.

CATÉGORIES D'IMMEUBLES

Résidentiel : 0,659 \$ / 100 \$ d'évaluation ;
Non résidentiel (commercial): 0,795 \$ / 100 \$ d'évaluation ;
Industriel : 0,761 \$ / 100 \$ d'évaluation ;
Agricole : 0,659 \$ / 100 \$ d'évaluation ;
Six logements ou plus : 0,659 \$ / 100 \$ d'évaluation.

Le budget 2018, au montant de 17 691 030 \$, est cohérent avec nos objectifs fiscaux et respecte consciencieusement l'optimisation de nos ressources. Il représente une augmentation générale de près de 6 % de son ensemble pour 2018, comprenant une augmentation globale d'environ 3 % des dépenses sur le plan de l'entretien du territoire et de l'administration générale ainsi que d'une majoration significative d'environ 3 % en dépenses incompressibles.

Le conseil municipal est fier du travail accompli dans la préparation du budget 2018, car il reflète un exercice réfléchi qui se traduit par l'établissement des taux de taxation raisonnables et justes selon notre capacité de payer. La municipalité bénéficiera d'un surplus accumulé projeté au 31 décembre 2018 d'environ 1,3 million de dollars, ce qui témoigne d'une gestion prospère pour un avenir propice aux familles de chez nous!

VERSEMENTS DES TAXES

Veillez noter que le taux d'intérêt sur le solde de taxes impayées est de 16 % par année. Les dates suivantes sont à retenir :

1^{er} versement : 20 février 2018

2^e versement : 24 avril 2018

3^e versement : 27 juin 2018

4^e versement : 5 septembre 2018

ESSOR ÉCONOMIQUE

L'essor économique commercial est notable depuis les dernières années sur notre territoire et nous sommes enthousiasmés à savoir qu'il se poursuivra. Différents projets d'importance sont au coeur de notre pérennité environnementale. Le conseil municipal est ravi par la construction d'un sentier multiservice au sein du noyau villageois. Cette infrastructure permettra aux citoyens de marcher ou de circuler à vélo en toute sécurité sur la montée Masson. Les membres du conseil municipal sont d'avis de la bonification du milieu et de la qualité de vie des familles que cette réalisation apportera. Une autre belle amélioration au bénéfice des Sphiens.

Nous entreprenons l'année budgétaire 2018 avec optimisme. Notre municipalité, en constante émergence, poursuivra pour les prochaines années son développement harmonieux afin de conserver un cadre de vie remarquable. Toute l'équipe de la municipalité vous souhaite chaleureusement santé, bonheur et paix pour l'année à venir.


Louise Gallant, mairesse

